



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-14707>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-14707

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Miramas

Correspondant : le Maire

Adresse : Place Jean Jaurès, 13140 Miramas

Coordonnées :

Téléphone : 0800013140

Télécopieur : 0490501105

Courriel : commande.publique@mairie-miramas.fr

Adresse internet : <http://www.miramas.org>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction de l'Espace GIONO comprenant le Centre socio-culturel Jean GIONO et la Maison du Droit sur la Commune de Miramas

Lieu d'exécution : Centre social GIONO 7 rue des Cigales bleues, 13140 MIRAMAS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Cette construction sera implantée sur une parcelle qui sera définie après démolition de plusieurs villas sur plusieurs parcelles. La superficie de la parcelle finale est d'environ 1 400m², avec une construction bâtementaire comportant une surface de plancher d'environ 825 m² et d'une surface utile de 680 m². Le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux pour cette opération est estimé à 2 830 000 euros HT (valeur au 01/07/2024). Le label BDM or est visé

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est conclu pour une période allant de sa notification à la fin de la Garantie de Parfait Achèvement. Le délai global d'exécution de la mission est de 17 mois, conformément au planning prévisionnel joint au DCE.

L'exécution de chaque mission débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations. Les missions attendues sont les suivantes: De base : L -SEI - PS - P1 - Th +

ATT TH - Hand En accompagnement : ATT HAND - CONSUEL

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Budget communal - Paiement à 30 jours - Articles 109 à 132 du décret 2016-360 du 25 mars 2016

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/03/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25AS-0265-K

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL04 Valeur estimée hors TVA : 73 700,00 euro(s) Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Préfecture de Région, Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard paul peytral 13282 Marseille Cedex Cedex 20 Tél : 0491156374 Fax : 0491156190 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante: <http://www.marches-publics.info>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Commune de Miramas : Hôtel de Ville

Adresse : Service Commande Publique, Place Jean Jaurès, 13148 Miramas

Coordonnées :

Téléphone : 0490448289

Courriel : commande.publique@mairie-miramas.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2025